

Bulletin européen

TRIBUNE LIBRE FONDÉE EN 1950 PAR J. CONSTANTIN DRAGAN

LE DIALOGUE ET LA PAIX

de Norberto Bobbio

Un des grands paradoxes de notre temps naît dans le contraste entre la conviction, commune aussi bien chez les intellectuels que chez l'homme de la rue, selon laquelle la guerre est devenue impossible, et le comportement des hommes d'Etat agissant dans leurs rapports réciproques *comme si* la guerre était non seulement possible - comme elle l'a d'ailleurs toujours été - mais même nécessaire. Nous sommes tous convaincus que la croissance démesurée de la puissance des armes a rendu la paix inévitable, mais la puissance des armes a, en même temps, continué à augmenter *comme si* la seule manière de résoudre les conflits entre des puissances souveraines, qui ne reconnaissent pas encore un pouvoir au-dessus d'elles, était, en dernière instance, la guerre. L'objectif que les Nations Unies s'était proposé, après la Seconde Guerre mondiale: mettre fin aux guerres entre les Etats en créant une force armée de la Communauté internationale, a misérablement échoué: dans un monde où les adversaires estiment eux-mêmes qu'il existe des conflits que seule la force peut, en dernière instance, résoudre, le seul remède pour les résoudre, étant donné l'inexistence d'une force commune, reste encore la guerre. On répète, aujourd'hui plus que jamais, ce qui avait été dit à une époque où même le prophète de malheurs le plus catastrophique

n'aurait jamais pu prévoir la puissance terrible actuelle des armes, que la guerre est la «grande illusion»; mais nous continuons, de fait, à remplir les arsenaux d'armes de plus en plus destructrices, *comme si* la guerre n'était pas une grande illusion, mais un événement inéluctable.

Ce qui rend, à l'ère atomique, notre situation encore plus dramatique est le fait que tout le monde, y compris les hommes d'Etat - qui sont les principaux responsables, mais non pas les seuls, de cette course de plus en plus rapide vers la «destruction réciproque» - est conscient de l'écart existant entre l'aspiration à la paix et la réalité menaçante de la guerre. Nous en sommes tous parfaitement convaincus, mais nous nous comportons - permettez-moi, une fois encore, d'utiliser cette expression «comme si», *comme si* nous ne le savions pas et, en le sachant pas, nous nous comportons comme deux animaux - cette comparaison a déjà été faite plusieurs fois - qui, pris au piège, luttent pour gagner, chacun, la place la meilleure, mais serrent de plus en plus autour d'eux le filet à chaque mouvement. Cette conscience a été exprimée par de grands hommes tels que Einstein et Bertrand Russel, ainsi que par un nombre infini d'écrivains, de penseurs, d'essayistes pouvant remplir, tant ils sont nombreux, la fameuse Bibliothèque de Babel. Mais l'effet de

toute cette conscience a été, jusqu'à maintenant, absolument insignifiant par rapport au mouvement de la puissance. Le processus de conscience de la gravité de la menace et celui de la croissance continue du danger ont évolué parallèlement, sans jamais se rencontrer. Désormais, nous pensons tous comme Einstein ou comme Russel, mais, en réalité, nous nous comportons comme deux animaux dans un filet.

Ce paradoxe peut être exposé sous une forme aussi bien de plaisanterie que sérieuse. Sous une forme de plaisanterie: le disciple demande au rabbin: « Craignez-vous qu'il y ait une autre guerre? ». Le rabbin répond: « Non, mais la lutte pour la paix sera tellement acharnée qu'il ne restera plus une pierre l'une sur l'autre ». Sous une forme terriblement sérieuse; dans les dernières pages de ce livre extraordinaire qu'est *Masse et Pouvoir* de Canetti, dans le passage où l'auteur écrit que tout homme peut, à lui seul, détruire aujourd'hui une grande partie de l'humanité, le potentat peut déchaîner des dévastations bien plus graves que tous les châtiments de Dieu mis ensemble. L'homme a capturé Dieu et a pris possession de tout ce qui était, chez lui, terreur et fatalité. Il conclut ainsi: « Entre décision et action, il n'y a plus qu'un instant. Mais Gengis Khan, Timur Lang, Hitler compte tenu de nos possibilités, ne sont que des misérables apprentis, des incapables! ». Nous sommes omnipotents, comme Dieu, mais nous sommes, également, inconscients comme des enfants qui se disputent pour un jouet.

Présenter un paradoxe ne signifie, bien sûr pas, offrir une explication. Mais existe-t-il une explication? Je serais tenté d'affirmer que la seule explication se trouve dans cette splendide pensée de Pascal: « Nous courons, insoucieux, vers le précipice; après avoir mis devant nos yeux quelque chose qui nous empêche de le voir ». Nous savons également fort bien ce qu'est ce « quelque chose » que nous nous mettons devant les yeux. Ce sont nos passions, nos intérêts, nos préjugés. Cela appartient aux maximes populaires que la haine rend aveugle, que l'intérêt particulier ne laisse pas voir l'intérêt commun, l'intérêt présent celui du futur et, à leur tour, les préjugés sont l'effet de passions aveugles et d'intérêts mesquins. Le seul mot que je corrigerais dans la pensée de Pascal est « insoucieux ». Mais Pascal avait à l'esprit un de ses grands thèmes: le « divertissement », selon lequel « les hommes n'ayant pas pu guérir la mort, la misère, l'ignorance, ont décidé, pour vivre heureux, de ne pas y penser. Nous savons parfaitement quelle puissance démoniaque nous avons créée. Nous sommes, au contraire, soucieux, nous sommes sages, nous sommes des hommes raisonnables. C'est justement pour cela qu'au fur et à

mesure que nous nous approchons du précipice, nous essayons de nous convaincre, avec des raisonnements spécieux (dont le plus spécieux est celui selon lequel la paix repose sur l'équilibre de la terreur) que nous nous en éloignons.

La conscience du problème n'implique, malheureusement pas, sa solution. Non seulement sur le plan pratique - et dans un sens éthique et politique plus large - mais également et encore plus sur le plan de la recherche scientifique pure et simple, les problèmes que nous soulevons sont beaucoup plus nombreux que les solutions que nous sommes en mesure d'y apporter. Si le paradoxe dont j'ai parlé résiste, ceci est dû au fait que devant l'énormité du danger, les solutions proposées jusqu'à maintenant sont faibles, fragiles, inconsistantes, parfois même purement velléitaires. Il se répand toujours plus l'idée selon laquelle les hommes modernes doivent s'habituer à cohabiter avec la bombe. Une telle idée peut être acceptée comme une consolation (une maigre consolation), mais ce n'est pas une solution; tout comme la constatation que tous les hommes sont mortels et doivent donc accepter la mort comme un destin n'est pas une solution du problème de la mort.

Une des rares leçons que nous avons apprises de l'histoire, une leçon terrible, est que la violence appelle la violence en une chaîne sans fin, car la seule manière pour s'opposer efficacement à la force d'autrui a toujours été le recours à sa propre force. Il n'existe pas de précédents de grands contrastes qui n'aient pas abouti à un grand massacre, d'une paix durable qui n'ait pas été la conséquence payée cher d'une guerre souvent longue et sanglante. Les hommes ont toujours condamné la guerre; mais non seulement ils l'ont toujours faite, mais ils sont même allés jusqu'à la justifier. La paix éternelle est toujours considérée comme le rêve d'un visionnaire.

Il n'existera pas de solution tant que l'humanité n'aura pas abandonné la logique de la volonté de puissance qui a dominé, jusqu'à nos jours, le cours de l'histoire du monde. N'était-ce peut-être pas l'image de la volonté de puissance qui faisait affirmer à Hegel que l'histoire humaine avait été un immense abattoir et qui suscitait chez Alessandro Manzoni la macabre vision d'un énorme tas de squelettes? Mais alors, Kant, qui sera pourtant raillé par Hegel, n'avait-il pas raison lorsqu'il affirmait que la paix éternelle exigeait que l'on abandonne une fois pour toutes « les principes éclairés de la raison d'Etat », selon lesquels « l'honneur de l'Etat consiste à l'accroissement continu de la puissance »? Mais Kant avait déjà compris que seule l'éthique de la vertu, dont ceux qui décident du destin des peuples auraient dû, finalement, se faire porteurs, aurait pu libérer

l'humanité de cet état permanent de guerre, réelle ou potentielle, dont le résultat serait uniquement «le grand cimetière du genre humain».

L'éthique de la vertu est l'éthique des hommes de bonne volonté, de cette même «bonne volonté» qui faisait dire à Kant que «l'on ne peut rien penser au monde et, en général, rien également hors du monde, qui puisse être considéré, hormis une bonne volonté». L'impératif fondamental de cette éthique de la bonne volonté qui est diamétralement opposé à l'éthique de la puissance est, comme vous le savez, le suivant: «Agis de manière à toujours traiter l'humanité, c'est-à-dire toi-même et toute autre personne, comme une fin et non comme un moyen». Et bien le début et, à la fois, la preuve de cette affirmation est la disposition au dialogue. Afin d'établir un dialogue avec les autres, vous devez, tout d'abord, les reconnaître en tant que personne et leur attribuer, en tant que telle, une juste dignité.

Il ne suffit pas, pour dialoguer, de se parler, de s'échanger des mots. Les puissants de ce monde, eux aussi, se parlent parfois. Mais, presque toujours, chacun parle pour soi-même ou pour ses propres amis. Et deux monologues ne font pas un dialogue. Ils se servent réciproquement de la parole pour cacher leurs intentions réelles plutôt que pour les manifester, pour tromper l'adversaire plutôt que le comprendre et se faire comprendre. La parole - et ceci a été dit un nombre infini de fois et n'a jamais été aussi évident que dans l'ère des communications de masse - peut être utilisée comme un instrument de domination. Le dialogue ne peut s'établir qu'entre des individus qui se reconnaissent comme personnes. Par contre, la puissance ne reconnaît rien d'autre qu'elle-même -peut importe s'il s'agit de choses ou d'êtres humains, d'objets inanimés ou d'âmes, comme des moyens pour atteindre son propre objectif. Le dialogue présuppose la confiance réciproque. Or celle-ci n'est possible qu'entre des hommes de bonne foi. La puissance considère la bonne foi comme un obstacle et agit en supposant que les autres sont de mauvaise foi et qu'il ne faut

donc pas les croire. Entre deux personnes de mauvaise foi, ou qui se soupçonnent réciproquement d'être de mauvaise foi, le dialogue devient uniquement un stratagème pour atteindre l'objectif final qui n'est pas celui de la compréhension réciproque, mais uniquement celui de la victoire. Nous ne voudrions pas oublier qu'au début de la civilisation européenne, le dialogue a été considéré comme le moyen typiquement humain pour chercher, ensemble, la vérité. C'est uniquement dans ce sens que le dialogue peut devenir un instruments de paix.

Par rapport à l'éthique de la puissance, l'éthique du dialogue représente une inversion de direction totale. C'est justement pour cela que nous devons savoir combien est difficile le chemin qui y conduit. Il est même trop évident qu'il ne suffit pas d'être convaincu qu'il faut changer de direction pour y parvenir. La faiblesse, devant le monde des hommes de bonne volonté est que la bonne volonté ne suffit pas - et n'a jamais suffi. Ne me demandez donc pas s'il est possible de changer de route après les millénaires au cours desquels l'humanité a obéi à la volonté de puissance. Je pourrais vous répondre que cela est non seulement possible, mais même nécessaire. Mais ce serait une réponse évasive, car il s'agit d'une nécessité morale qui n'a malheureusement rien à voir avec la nécessité physique, d'une nécessité qui est valable dans ce royaume des objectifs auquel l'histoire humaine n'a jamais appartenu et qui, pour le chrétien, n'est même pas de ce monde.

Le chemin est difficile et nous ne sommes guère certains qu'il puisse conduire à destination. Mais nous savons que c'est la seule voie qui puisse nous empêcher, pour reprendre la pensée de Pascal, de courir, insouciant, vers le précipice.

Intervention du P^f Norberto BOBBIO à la
Rencontre Internationale «Le dialogue
comme base universelle de la paix»,
organisée par la Ville de Rome,
2-4 juillet 1986

Le Projet JET

EUROPE 2025: L'ATOME PROPRE

de Franco Papitto

Ce concept a été très clairement exprimé par le prix Nobel italien Carlo Rubbia: cohabiter avec le nucléaire pendant quelques décennies encore, dans l'attente de l'énergie du futur dérivant de la «fusion». Des quantités énormes de matières, la faim énergétique du monde satisfaite par un mètre cube d'océan. La Communauté européenne est en train de développer le «projet fusion» le plus important parmi les quatre actuellement existant: l'américain, le soviétique, le japonais et, justement, l'européen.

Où en sont les recherches?

L'«énergie de l'an 2000» nous réchauffera et nous éclairera-t-elle à l'aube ou au crépuscule du siècle prochain? Et surtout, les expériences de ces dernières années ont-elles confirmé les espoirs des savants? Nous posons ces questions à M. Donato PALUMBO qui est responsable, au sein, de la direction «Affaires scientifiques, recherche et développement» de la Cee, du «programme fusion» dès son début.

Q. Où en sont les recherches sur l'énergie propre, M. Palumbo?

R. «Nous avons divisé notre travail en trois volets. Nous sommes actuellement à un stade avancé pour ce qui concerne la première phase et sommes à l'aube de la deuxième. Nous continuons à croire que l'énergie de fusion nucléaire sera une réalité d'ici à trente ou quarante ans, à savoir vers l'an 2025. Plus à l'aube, donc, qu'au crépuscule du siècle prochain. Cette date nous semble raisonnable et compatible avec les analyses courantes sur les besoins en énergie, sur la disponibilité des différentes sources, du charbon au pétrole, à l'uranium».

Q. Mais où en sommes-nous actuellement?

R. «Il faut d'abord expliquer brièvement le processus que nous voulons contrôler et mettre au service de l'homme. Le nucléaire actuel se base sur la fission de l'atome, c'est-à-dire sur la réaction nucléaire entre des noyaux très lourds, les isotopes de l'uranium. La fusion consiste, par contre, en la synthèse de deutérium et tritium, isotopes de l'hydrogène, accompagnée, par exemple, de la production d'un atome d'hélium. Les avantages sont dus au fait qu'aucun de ces éléments n'est radio-actif. Le problème réel que nous devons résoudre est que pour faire brûler ces éléments il faut créer des températures de l'ordre de 10 millions de degrés. Après plusieurs expériences, nous nous sommes rendu compte que les ressources de chaque laboratoire européen individuel ne suffisaient pas; c'est ainsi qu'il a été créé une entreprise commune entre tous les pays de la Cee et à laquelle ont également adhéré la Suisse et la Suède. Nous avons ainsi construit le Jet¹, une sorte de «bouée de sauvetage» où le combustible est comprimé par le champ magnétique et atteint, disons naturellement, 50 millions de degrés. A ce niveau et grâce aux températures produites par la conception de la machine elle-même, le Jet a travaillé tout au long des années 83,84 et 85. Nous ajoutons, maintenant, des puissances de réchauffage additionnelles jusqu'à 30 millions de watts. Tout ceci pour prouver la faisabilité scientifique de la fusion».

Q. Et ensuite?

R. «Jet ne produira pas d'énergie. Entre Jet et le réacteur traditionnel il existe un écart considérable que nous souhaitons combler grâce à Net². Une équipe de physiciens et

d'ingénieurs est déjà à l'oeuvre depuis trois ans. Jet aura démontré, en 1987-88, la faisabilité scientifique de la fusion; à ce moment-là Net devra prouver qu'il est possible de produire de l'énergie électrique. Nous pensons pouvoir commencer à le construire d'ici à 1991-92 et il faudra, à partir de ce moment-là, cinq ou six ans. Net sera un véritable réacteur qui produira de l'énergie électrique, mais d'une manière non idéale. Il nous fournira la démonstration de la faisabilité technologique de la fusion et ceci avant la fin de ce siècle. C'est à ce point qu'entrera en jeu la troisième étape: la construction du «réacteur de démonstration», un véritable prototype destiné ensuite à se multiplier pour remplacer les centrales nucléaires actuelles qui donnent de l'énergie dérivant de la fission. Et nous voici arrivés aux années 2020-2030».

Q. Est-il possible d'accélérer ces étapes?

R. «La fusion est une priorité absolue de la recherche Cee, comme le rappelle constamment le commissaire européen M. Karl Heinz Narjes. Mais il n'est pas fondamentalement possible d'avancer plus rapidement, car notre travail est modulé sur la construction de ces grandes machines. Disposant de plus de moyens et d'hommes, nous gagnerions peut-être un an ou deux, ce qui n'est rien par rapport aux quarante ans que nous avons prévus. Il est, par contre, possible de mieux employer les ressources de manière à éviter tout gaspillage. Par exemple, nous sommes convaincus qu'une seule machine comme Net suffit dans le monde entier. Il s'agit d'une technologie civile, en raison aussi bien de sa naissance que de ses utilisations possibles. Certaines jalousies et préoccupations peuvent être surmontées. Et ce n'est pas par hasard que lors du sommet de Genève entre Gorbatchev et Reagan, la fusion a été prise en considération comme l'un des domaines de coopération possibles entre les Etats-Unis et l'Union soviétique.

Q. Usa-Urss, et l'Europe?

R. «Parmi les trois machines du même type que Jet existant au monde, la nôtre est la plus grosse; nos expériences sont, sous de nombreux aspects, les plus avancées. Nous participons volontiers à cette coopération, possédant tous les atouts. Tous ensemble: Européens, Japonais, Américains et Soviétiques.

Q. N'est-ce pas un rêve?

R. «Ce n'est pas un rêve. Ceci est possible du fait que cette forme d'énergie n'a pas le péché originel d'origines militaires et n'est pas conçue pour des utilisations militaires. Tous ensemble, en évitant des doublons inutiles; c'est possible...»

Q. Quelles sont les ressources investies par la Cee dans la fusion?

R. «1300 chercheurs travaillent sur la fusion au sein de la Cee, 4000-5000 personnes en tout. Jet a déjà coûté un demi-milliard de dollars et arrivera à un milliard. Net coûtera certainement le double».

F. P.

-
1. JET = Joint European Torus
 2. NET = Next European Torus

RENFORCER L'INDEPENDANCE DANS LE SECTEUR ENERGETIQUE

Une reprise européenne à un double défi - Economie d'énergie
Sources substitutives - Gazéification souterraine

Entre 1986 et la fin de 1989, la Communauté européenne destinera 360 millions d'ECU¹ au soutien de projets démonstratifs dans le secteur énergétique et en particulier en ce qui concerne les économies d'énergie, les énergies substitutives et le remplacement des hydrocarbures, ainsi que la liquéfaction et la gazéification des combustibles solides.

Les projets démonstratifs sont des projets technologiques qui se situent dans une phase intermédiaire entre la recherche et le développement d'une part, et l'application commerciale de l'autre. Ils sont réalisés à l'échelle industrielle dans des dimensions réelles et doivent présenter des perspectives sérieuses de vitalité technique et économique.

La Communauté des Douze importe, aujourd'hui encore, 45% environ des produits nécessaires à couvrir ses propres besoins énergétiques (pétrole, gaz, charbon, etc.), contre 70% environ en 1973, à la veille de la hausse soudaine des prix du pétrole, l'un des facteurs de la crise économique internationale. Si les prix se sont récemment effondrés, cette dépendance externe relativement forte continue cependant à menacer la sécurité des approvisionnements et la stabilité des économies européennes. Désignée par les traités européens à promouvoir le développement harmonieux de l'activité économique, une expansion constante et une plus grande stabilité, la Communauté a accepté ce défi. Elle s'est lancée, avec ses Etats membres, dans une politique de diversification des sources d'approvisionnement et de réduction de la dépendance extérieure.

Les projets démonstratifs européens sont nés en 1978. Depuis lors, près de 3 600 propositions ont été présentées à la Commission européenne qui en a sélectionné un millier. On compte, sur les 120 projets environ réalisés à ce jour, 50% de réussites, 30% de succès partiels et 20% seulement d'échecs.

Le progrès technique et de nombreuses mesures législatives et réglementaires ont permis, entre 1973 et 1983, d'augmenter de 20% l'efficacité de l'utilisation d'énergie. D'ici à 1995, il sera possible d'obtenir une ultérieure amélioration de l'ordre de 25%. Tous les secteurs de l'économie sont intéressés: bâtiment, industrie, transports, ainsi que la production et le transport de l'énergie elle-même.

- Bâtiment - La Communauté s'intéresse également aux technologies simples et économiques destinées à des constructions déjà existantes: chauffage et climatisation, isolation, production d'eau chaude, contrôle des températures, récupération de la chaleur ... Le programme communautaire compte déjà un bon nombre de succès. A Groningue, par exemple, aux Pays-Bas, la société Gasunie a démontré qu'il était possible de réduire de 73% les frais d'éclairage des bureaux en associant un éclairage central à basse densité à des lampes individuelles de bureau. A Skive, au Danemark, il a été réalisé 53 habitations qui sont les moins avides d'énergie au monde: grâce à un système d'isolation sophistiqué, à des collecteurs solaires, à des pompes thermiques, à des chaudières à mazout, à des poêles à bois et au contrôle électronique de la température, il a été possible de réaliser une économie de l'ordre de 50% par rapport aux normes danoises de 1977.
- Industrie - La Communauté assure son soutien à des projets destinés à économiser l'énergie à travers l'adaptation des processus de fabrication existants ou l'utilisation de nouvelles technologies ou de nouveaux équipements qui permettent de rationaliser les procédés de production. Parmi les expériences positives, nous citerons celle de la société Fertimont de San Giuseppe di Cairo, qui a réussi à réduire de 40% la consommation de vapeur nécessaire pour la production d'urée de synthèse destinée à la fabrication d'engrais.

1. Valeur d'un Ecu au 15.10.86: 1 440 liras

Dans les papeteries Beghin-Say de Corbehem (France), une pompe thermique permet d'exploiter les vapeurs produites lors du processus de fabrication.

- Transports - Parmi les projets soutenus, une technologie mise au point par Alfa Romeo a permis de réduire de 12% la consommation d'essence d'une flotte de taxis, grâce à l'utilisation d'un moteur qui exploite alternativement deux ou quatre cylindres, suivant la puissance demandée. En France, la SNCF a démontré qu'il est possible de réduire la consommation de trains traditionnels grâce à une ligne plus aérodynamique; un bateau équipé de la turbovoile Cousteau-Malavard sera utilisé sur des routes commerciales en exploitant la puissance complémentaire obtenue grâce à l'énergie éolienne.
- Production d'énergie - En utilisant comme source de chaleur les installations publiques pour le traitement des eaux usées, deux pompes de ce type assurent le chauffage partiel des villes de Frederikshavn au Danemark et de Waiblingen dans la République fédérale d'Allemagne.
- Biomasse et déchets - Aux environs de l'an 2000, l'exploitation des résidus et des végétaux pourra satisfaire 2% des besoins énergétiques de la Communauté, tout en réduisant la pollution et en fournissant des sous-produits utiles (engrais, aliments pour bétails, etc.).

Parmi les projets les plus réussis, nous rappellerons celui de l'association intercommunale Intradel de Liège (Belgique) concernant le recyclage des résidus plastiques; un projet danois réalisé à Viborg qui permet d'extraire des biogaz d'une décharge, ainsi que deux projets italiens: le premier, développé en Sardaigne, concerne la digestion anaérobie des déchets d'un élevage de volailles pour la production de biogaz et d'engrais, l'autre, réalisé à Modène, prévoit la fabrication d'une machine pour la récolte des sarments de vigne.

- Energie solaire - Aux environs de l'an 2000, l'énergie solaire pourra couvrir 1 à 2% de nos besoins, un pourcentage qui augmentera certainement dans le temps. Il a été évalué que d'ici à 1990, l'électricité produite par des cellules photovoltaïques pourra concurrencer les générateurs diesel pour le pompage hydrique, l'irrigation, etc. La Communauté assure sa contribution pour le développement de processus photovoltaïques destinés aux habitations, aux petits villages isolés, aux équipements hydrauliques ou d'autres genres.

Parmi les nombreux succès, nous rappellerons l'usine Pernod de Lyon-Dardilly (France), où des pierres solaires de jonction à circulation d'air, des serres, des pompes thermiques et un système de stockage des calories permettent de chauffer 10 000 m² de bureaux et laboratoires et assurent de l'eau chaude pour les habitations (50% d'économie par rapport à la consommation normale). A Inzel (Allemagne), il a été possible de construire un complexe de piscines en plein air chauffées à 24° C, grâce à des collecteurs solaires.

- Energie géothermique - Aux environs de l'an 2000, la chaleur des eaux et des roches souterraines pourra satisfaire 1% environ des besoins de l'Europe.

En France, il a été développé un nouveau type de Pompe à Meaux-Beauval; à Lamazère, 8 hectares de serres sont chauffés grâce à l'énergie géothermique. En Italie, à Latera, est déjà en fonction une centrale géothermique de 4,5 mégawatts; une autre suivra à Mofete, près de Naples.

- Energie éolienne - Aux environs de l'an 2000, le vent pourra couvrir 1% de nos besoins; son potentiel sera, à la longue, encore plus important, bien qu'il soit réparti d'une manière inégale. Parmi les premiers succès, nous citerons trois centrales connectées au réseau électrique national et situées à Masnedo (Danemark), à Ilfracombe (Royaume-Uni) et à Medemblik (Pays-Bas), cette dernière atteignant une puissance de 1 mégawatt.
- Energie hydro-électrique - Les ressources hydrauliques de faible puissance (inférieure à 3 000 kW) et présentant, généralement, de petites dénivellations, ne sont pas sans intérêt. La Communauté entend développer l'action qu'elle a lancée en 1984 dans ce secteur et qui lui a déjà permis d'affecter 10 millions d'ECU à 48 projets.

Un autre objectif prioritaire est la substitution du pétrole par des produits dérivés de la liquéfaction et la gazéification des combustibles solides.

Les projets financés exploitent tous les technologies les plus avancées et une vaste gamme de capacité.

Deux projets, notamment, (actuellement regroupé en un seul projet intéressant plusieurs pays membres) prévoient la réalisation d'une perspective plus éloignée: la gazéification souterraine des principales ressources de charbon que la Communauté possède encore à de grandes profondeurs et actuellement non utilisables.

L'EUROPE CONTRE LA DROGUE

*COMMENT SE DEFENDRE? - UNE SOLUTION DE LA PART DES BELGES:
SUSPENSION DE LA PEINE POUR LES TOXICOMANES QUI ACCEPTENT
DE SE FAIRE SOIGNER - LES DOUTES SURT LA LIBERALISATION -
LA SITUATION S'AGGRAVE EN GRANDE-BRETAGNE - LE ROLE DES DOUANES*

La Commission d'enquête sur la drogue du Parlement Européen, qui s'est réunie en séance publique les 24 et 25 avril à Bruxelles, a souligné que le trafic annuel de stupéfiants s'élève à environ un milliard de marks allemands.

Selon le Baron Freiherr von Harsdorf (Bundesministerium des Innern), deux grandes tendances peuvent être discernées au plan mondial, l'utilisation de plus en plus importante de la cocaïne qui tend à remplacer l'héroïne et qui est traitée par de grands cartels de production et de distribution et l'importance croissante des succédanés (colle, laque, diluants, dissolvants...) attractifs par leur faible prix.

315 DECES EN 1985...

En RFA, la consommation d'héroïne semble diminuer, tandis que l'utilisation de cocaïne augmente ainsi d'ailleurs que la proportion de femmes héroïnomanes qui représente aujourd'hui quelque 35% des consommateurs. On constate également une énorme augmentation de la consommation de haschich, mais assez curieusement, le nombre de victimes reste constant - 315 décès directement liés à l'utilisation de drogues en 1985, soit le même niveau qu'en 1976 - et la «polytoxicomanie» (utilisation alternative de drogues différentes) gagne du terrain.

Les revenus nets du trafic sont estimés à un milliard de DM par an, en dépit des efforts entrepris par les autorités allemandes dans des domaines aussi variés que le contrôle et le monitoring du commerce de certains produits chimiques, la coordination

de la lutte contre les organisations criminelles internationales, l'encouragement des cultures de substitution etc...

Quelques suggestions de von Harsdorf quant à une éventuelle action de la Communauté: éliminer certaines contradictions dans les politiques de santé publique pratiquées par les Etats membres (utilisation de méthadone par exemple), développer la coopération entre les douanes et la police, assurer une position commune aux Etats membres dans les diverses enceintes internationales qui s'occupent du problème, signer les conventions des Nations Unies de 1961 et de 1971 et assurer la transposition des dispositions de ces actes internationaux dans les législations internes, promouvoir la coopération avec les pays producteurs par le biais de codes de conduite, d'aides financières etc...

PROBATION POUR LES TOXICOMANES: UNE SOLUTION «A LA BELGE»

C'est la situation en Belgique que M. Brice de Ruyver (Université de Gand) s'est appliqué à décrire en soulignant l'attitude «loyale» du pays dans le contexte international, puisque la Belgique est partie à la plupart des conventions internationales relatives aux problèmes de drogue.

Deux lois régissent la matière et datent de 1921 et de 1975.

Mentionnons, entre autres dispositions, la possibilité de recours à un système de probation (suspension de peine) pour les toxicomanes qui acceptent de se soumettre à un

traitement. Mais le petit nombre d'assistants de probation ne permet guère d'appliquer cette procédure de manière effective.

Critiques assez vives également de M. de Ruyver quant au manque de formation spécifique des assistants sociaux, des magistrats, des médecins généralistes, dispersion et chevauchement des activités des services de police: une «mosaïque d'incompétences» qui ne permet guère de trouver des solutions satisfaisantes aux difficultés qui se posent quoique, selon l'orateur, le problème de la drogue en Belgique semble moins aigu que dans nombre de pays voisins.

EUROPE DE L'EST: DONNEES IMPRECISES MAIS REVELATRICES D'UN MALAISE...

Comme l'a souligné le Dr Gerp Van Den Berg (Université de Leiden), les données relatives au trafic et à l'utilisation de drogues dans les pays de l'Est sont peu nombreuses et souvent peu fiables.

Une constante cependant: selon la doctrine officielle, la toxicodépendance est attribuée au système capitaliste et est donc inexistante dans les pays de l'Est. Exception toutefois pour la Pologne où des statistiques officielles sont publiées et font état de quelque 200 000 utilisateurs, de 40 000 personnes susceptibles de devenir toxicomanes et de 7 000 véritables drogués, un chiffre qui s'élevait à 700 en 1975. Quelque 3 000 condamnations en 1983 et 300 décès en 1985 contre 30 en 1979...

Une législation polonaise de 1985, sur l'utilisation de stupéfiants, résume bien les tendances législatives des pays de l'Est: l'utilisation de drogues est une maladie et ne relève donc qu'indirectement du droit pénal (l'utilisation en tant que telle n'est d'ailleurs pas punissable); l'accent est mis sur les traitements médicaux, des mesures sont prévues pour limiter la fabrication et la circulation de narcotiques. Quant à la thérapie, l'approche est relativement libérale et des choix sont offerts aux toxicomanes, quoique les magistrats puissent imposer des traitements indépendamment de toute infraction, spécialement pour les mineurs.

Très peu de données sur l'Urss où le nombre de drogués est officiellement de 3000 personnes et où des amendes équivalant à un

quart du salaire mensuel peuvent être imposées aux utilisateurs ainsi d'ailleurs que des «traitements» assez contraignants, (durée de deux ans, suppression de tout contact avec l'extérieur, etc...).

REPRESSION INUTILE?

Selon le commissaire principal Wiarda (Utrecht), la stratégie de la répression a échoué! Certes, le nombre de saisies augmente de manière régulière, mais elles ne concernent que quelque 3 à 5% seulement du volume total de drogués en circulation. Ceci signifie que toute augmentation des saisies n'aura jamais que des effets relativement négligeables si l'on considère les énormes quantités qui passent au travers des mailles des filets policiers...

Selon M. Wiarda, l'interdiction de la drogue a un effet multiplicateur - un phénomène comparable à la prohibition de l'alcool aux USA, démarche qui a incité les organisations criminelles à se «recycler» dans d'autres types d'activités criminelles - et contribue à stabiliser les prix à un niveau assez élevé.

LA LIBERALISATION VA-T-ELLE RESOUDRE LES PROBLEMES?

Selon le commissaire, toute augmentation du volume d'activités criminelles entraîne une augmentation des risques de corruption qui visent particulièrement les forces de police. En outre, plus de répression signifie évidemment un renforcement des forces de police. Or, s'interroge le commissaire, qui contrôle la police?

Plaidant pour une libéralisation de l'usage des drogues, M. Wiarda estima, en se basant sur l'expérience néerlandaise, que, à terme, la consommation devrait diminuer de même d'ailleurs que les prix. Il va de soi que toute tentative de libéralisation doit être envisagée de manière progressive et être accompagnée de mesures visant à intégrer les toxicomanes dans la vie sociale et à assurer une éducation appropriée pour les jeunes.

La diminution de la consommation de marijuana aux Pays-Bas, après la libéralisation, a été confirmée par diverses enquêtes effectuées parmi les jeunes.

ROYAUME-UNI: LA SITUATION S'AGGRAVE

Réalisme teinté de pessimisme pour David Stockley, Superintendant de la National Drugs Intelligence Unit: la situation au Royaume-Uni est grave et la consommation de drogues augmente, particulièrement parmi les jeunes pour qui les stupéfiants font maintenant partie d'une certaine culture.

12 500 héroïnomanes étaient recensés au Royaume-Uni en 1985, un chiffre sans doute largement sous-estimé; les prix restant relativement stables et la pureté du produit est de l'ordre de 30 à 40%. L'apparition de cocaïne en quantités de plus en plus importantes doit également être signalée de même que le commerce d'amphétamines qui rencontrent un vif succès en raison de leur prix assez abordable.

Le profil des jeunes drogués? La colle qu'on respire entre 8 et 11 ans; les parfums, le butane, les déodorants entre 13 et 15 ans et toutes les autres drogues pour les adolescents plus âgés. Tous subissent la pression de l'environnement, des copains et si la drogue est disponible, on essaie!

Pour l'orateur - radicalement opposé à toute forme de libéralisation - trois types de mesures doivent être envisagés: au niveau des actions de police et de douane, au plan de l'information des services de police mais également du grand public, ainsi qu'au niveau législatif. A cet égard, un projet de loi vise à rendre possible le gel des actifs et des revenus qui découleraient du trafic de la drogue.

DES VERTUS DE LA REPRESSION!

Pour M. Jacques Franquet, chef de l'Office Central pour la répression du trafic illicite de stupéfiants, la demande de drogues en France est en augmentation constante, et c'est donc au niveau de l'offre que doivent porter les efforts. Or, comme nous ne contrôlons ni la demande, ni la production, il ne reste que la répression, «Il faut rendre la vie intenable aux trafiquants et tant que la répression ne sera pas efficace, nous ne ferons pas de progrès».

Illustration de ces propos en 1970, la France était le premier pays transformateur

d'héroïne en Europe; en trois ans de lutte acharnée, les services de police ont réussi à faire cesser toutes les opérations de transformation et le nombre d'utilisateurs a diminué de manière impressionnante, (de 33% des interpellations, on est passé à 5% d'interpellation de petits revendeurs, d'utilisateurs, etc.). La répression semble donc avoir quelques vertus!

LE ROLE DES DOUANES: ESSENTIEL DANS LE CADRE DES SAISIES

97 Etats membres font partie du Customs Cooperation Council dont l'objectif principal est d'harmoniser les procédures douanières au plan mondial en favorisant la coopération entre administrations responsables des pays membres.

Comme l'a souligné M. G.R. Dickerson, la coopération doit être fermement établie entre les services de douanes, avec les compagnies maritimes, avec les services de police etc. Le Conseil de Coopération Douanière organise des actions de formation, des séminaires, publie des brochures sur diverses techniques spécifiques qui doivent être appliquées par les douanes, s'efforce de développer des recherches au sujet des nouvelles techniques de détection de certains produits et assure des cycles de formation à l'intention des douaniers des pays en voie de développement.

Le Conseil participe activement à l'élaboration de conventions modèles toujours en vue de développer les échanges d'informations et de renseignements.

Les chiens? Très efficaces pour déceler la présence de drogue dans des containers par exemple, mais même les chiens ont des «hauts et des bas.»...

Message essentiel: développer la coopération entre les services de douanes, avec la police, les transporteurs, les autorités portuaires, maritimes, aériennes...

LES DANGERS DE LA BOXE

Il a été demandé l'utilisation obligatoire du casque et la présence d'un médecin indépendant aux bords du ring - Réduction de la durée et du nombre des reprises - Interdiction des coups à la tête.

Les dangers d'un sport aussi violent et sans scrupule que la boxe ont été discutés par l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe lors de sa séance du 20 mars 1986. Il a été approuvé, à cette occasion, un projet de recommandation présenté par la Commission pour la Culture et l'Education. Dans ce document, il est recommandé au Comité des ministres de faire mener une enquête exhaustive sur les effets directs et indirects de la boxe en vue de l'approbation de mesures médicales, telles que l'utilisation obligatoire d'un casque, la présence d'un médecin aux bords du ring, l'ouverture d'un dossier sanitaire pour chaque boxeur; des modifications techniques des rencontres, telles la réduction de la durée et du nombre des reprises, l'interdiction des coups à la tête.

M. Günther Muller a lu un exposé sur la situation actuelle du monde de la boxe. Il a relevé, entre autres, ce qui suit:

La multiplication, dans notre société, des manifestations de violence et de brutalité à l'occasion de rencontres sportives - que l'on pense seulement aux tristes événements survenus au stade de Heysel à Bruxelles - a ranimé le débat sur les problèmes éthiques du sport et il n'est pas surprenant, à cet égard, que la question de la boxe soit à nouveau évoquée. La boxe professionnelle en effet suppose que l'on accepte la brutalité comme un élément important de son attrait. Le K.O., «est la seule forme légale d'homicide». Depuis 1900, le nombre de boxeurs morts sur le ring, doit avoisiner le millier.

Depuis quelque temps, l'opinion médicale penche en faveur soit de l'interdiction générale de la boxe, soit de l'application de règles beaucoup plus strictes. L'Association médicale britannique vient de lancer une sévère mise en garde rappelant le risque de lésions cérébrales. L'Association médicale mondiale est du même avis et envisage de demander une interdiction totale si certaines recommandations ne sont pas suivies.

La boxe appartient aux formes de sport les plus reculées du monde. Ne fut-elle pas admise aux Jeux Olympiques, lors de la 23^e Olympiade, en 688 av. J.-C.? Un peu plus tard, elle constitua un élément du «pankration» un sport de combat combinant la boxe et la lutte. Dès cette époque, elle fut progressivement envahie par la brutalité: tandis qu'à l'origine le

poing était enveloppé d'une protection en cuir, on ajouta bientôt à celle-ci des éléments en fer et en bronze, ce qui rendit ce sport mortellement dangereux. Le summum de la brutalité fut atteint avec les combats de gladiateurs, dans les cirques romains, qui ne prenaient fin qu'à la mort de l'un des deux adversaires.

Avec l'essor du christianisme et la chute de l'Empire romain, la boxe disparaît jusqu'au début du 19^e siècle, où elle réapparaît en Angleterre, à Londres surtout sous forme de combats à poings nus dotés de prix. Les règles modernes de la boxe remontent d'ailleurs à 1867.

SPORT ET SANTE

La violence des coups échangés dans un combat de boxe a été déterminée expérimentalement avec précision. Un boxeur professionnel portant des gants légers peut porter à la tête de l'adversaire un coup dont l'impact équivaut à 100 g. Notons par comparaison que les astronautes, au décollage, sont soumis à une poussée qui n'est que de 4 à 8 g. La force d'un tel coup correspond à peu près à la moitié du poids d'une voiture moyenne.

L'effet le plus spectaculaire d'un coup de cette violence est le «knock-out», c'est-à-dire la perte de conscience qui peut durer quelques secondes ou quelques heures. Elle est provoquée par l'arrêt de l'irrigation sanguine du cerveau.

Ces «knock-out» peuvent entraîner la mort immédiate. La principale cause de décès étant, dans ce cas, l'hémorragie cérébrale. D'après les recherches du docteur Venzlaff, les trois-quarts des décès sur le ring sont dus à des lésions cérébrales, le reste étant imputable à une défaillance du système circulatoire.

Les médecins s'accordent à dire que, dans leur majorité, les décès sur le ring sont attribuables à l'accumulation de coups à la tête reçus par des boxeurs diminués et sans défense. Un certain nombre d'automatismes acquis continuent à fonctionner chez un boxeur endurci même lorsqu'il est «groggy». Une série de coups à la tête, si elle ne provoque pas immédiatement le K.O., peut néanmoins avoir de lourdes conséquences. Les coups à la pointe du menton sont considérés comme particulièrement graves lorsqu'un boxeur est «groggy», ils peuvent en effet, quand le muscle est relâché, entraîner un traumatisme dit de rotation.

Le sort de nombre de boxeurs célèbres a attiré l'attention du public sur les dangers à long terme de la boxe. Dès 1928, le Docteur Martland a décrit le syndrome de «punch drunkenness» (ivresse due aux coups) ou encéphalopathie traumatique. Cet état pathologique se développe petit à petit au cours des années et peut s'aggraver encore après que le boxeur a interrompu sa carrière. Les symptômes les plus frappants en sont une altération du caractère, accompagnée d'instabilité émotionnelle, d'une diminution des facultés intellectuelles, de difficultés de compréhension et de concentration et de certains troubles moteurs au niveau en particulier de la parole (troubles de l'articulation), de la coordination et de la marche. Autre caractéristique: le sujet atteint n'est pas conscient de son état.

Millspaugh avait identifié en 1937, comme une autre suite lointaine de la boxe, le «dementia pugilistica» qui présente des syndromes essentiellement psychopathologiques: comportement asocial, alcoolisme et psychoses dans certains cas.

Des recherches menées par la suite sur les causes de l'encéphalopathie traumatique («punch drunkenness») et de la dementia pugilistica ont permis de découvrir que le cerveau des boxeurs subit des modifications considérables. En particulier, le ventricule situé entre les hémisphères est beaucoup plus volumineux chez les boxeurs que chez les autres sujets. L'électroencéphalographie a par ailleurs révélé d'autres différences frappantes. Divers auteurs ont publié des évaluations approximatives de la fréquence des dommages chroniques. C'est ainsi que Carrol, aux Etats-Unis, constatait dès 1936 que quelque 5% des boxeurs qui avaient pratiqué ce sport plus de cinq ans à titre professionnel étaient gravement atteints d'encéphalopathie traumatique et que quelque 60% d'entre eux avaient subi des modifications sur le plan mental. En 1949, La Cava, en Italie, constatait chez 26% des 106 boxeurs professionnels examinés par lui des indications objectives plus ou moins graves de lésions cérébrales.

MOYENS DE REDUIRE LES RISQUES

Des mesures peuvent et doivent être prises pour réduire ces risques.

Il devrait aller de soi que nul ne doit être autorisé à pratiquer la boxe sans être soumis à un examen approfondi et sans être informés des risques. L'autorisation devrait aller de pair avec la délivrance d'un livret de ring dans lequel seraient consignés tous les détails de la carrière sportive du détenteur.

L'équipement technique des boxeurs devrait être conçu de manière à réduire au minimum les risques de dommages. Cela implique surtout que l'on boxe avec des gants soigneusement sélectionnés et d'un poids convenable. L'utilité du port du casque est controversée.

Tout boxeur vaincu par knock-out ou interruption du combat devrait subir un examen médical et se voir interdire l'accès du ring pendant un certain temps (au moins six semaines).

Les boxeurs qui sont constamment battus devraient être contraints à renoncer. Le risque peut encore s'aggraver lorsque les boxeurs continuent de boxer pendant un certain temps alors qu'ils ont déjà subi des premières lésions cérébrales. Ce n'est pas le nombre des K.O. qui est le plus critique; mais celui des coups violents à la tête. Des lésions cérébrales chroniques peuvent également survenir chez des boxeurs qui n'ont jamais été battus par K.O.

Un médecin habilité à décider de l'arrêt du combat doit être présent à tous les matches à proximité immédiate du ring.

Etant donné le danger que présentent les coups à la tête, il importe de se demander s'il n'y a pas lieu de les interdire purement et simplement. Dans un livre intitulé «Sportverletzungen und Sportschäden» (blessures et troubles dus au sport), paru en 1975, le Dr Groh considère que «le renforcement des règlements de sécurité n'a pas rendu la boxe moins dangereuse». Tant que l'homicide sur le ring sera toléré et qu'une maladie aussi tragique que la «dementia pugilistica» existera aucun médecin ne donnera sa caution à une si mauvaise cause. La boxe ne méritera pas le nom de sport tant que le knock-out ne sera pas interdit et qu'elle ne sera pas devenue une distraction sans danger, comme l'escrime et le judo le sont depuis longtemps. Si l'on devait objecter que l'on supprime ainsi l'intérêt de ce sport, c'est que ce sport lui-même est condamné.

L'ASPECT COMMERCIAL

La boxe professionnelle (par opposition au sport amateur) revêt une dimension socio-politique particulière.

Pendant des décennies, elle a représenté aux Etats-Unis, et dans d'autres pays également, une chance pour des jeunes gens issus des couches inférieures de la société de s'en sortir à la force des poings grâce aux prix offerts.

La boxe professionnelle est, par ailleurs, associée à la pègre, à la mafia et à la corruption; l'élément criminel ne doit pas être sous-estimé.

Des sommes considérables sont en jeu. Actuellement, les mass media, particulièrement la télévision, jouent un rôle important dans la boxe professionnelle. La recette lors du championnat du Monde disputé par Thomas Hearns et Marvin Hagler à Las Vegas, en avril 1985, s'élevait à 46 millions de dollars.

La complaisance avec laquelle les médias flattent le goût du public pour la brutalité est bien illustrée par le fait qu'on a laissé le combat se poursuivre un long moment alors que le challenger saignait abondamment.

Seule une action résolue à un niveau véritablement international peut permettre de surmonter ces difficultés. Il est difficile d'en appeler aux fédérations sportives intéressées. Elles sont en effet très nombreuses et rien ne garantit que d'autres fédérations «autonomes» ne seraient pas créées par accord avec les fédérations existantes. L'application de la réglementation relative à la violence dans les médias pourrait être renforcée, mais cette manière de procéder n'a suscité par le passé que des réactions très lentes. Des mesures plus strictes sur le plan fiscal et bien sûr policières sont nécessaires.

L'ELEMENT ETHIQUE

La boxe reste le seul sport où l'objectif même réside dans le dommage corporel infligé à l'adversaire. Il est difficile de comprendre comment une société où les droits de l'homme sont reconnus pourrait autoriser ses membres à se faire volontairement du mal l'un l'autre. Il est tout aussi inconcevable que notre société tolère une pratique par laquelle des personnes contractent ce type d'accord en vue d'en tirer un gain financier et de donner un spectacle au public.

Un autre argument avancé pour la défense de la boxe est que chacun devrait être libre de décider s'il est prêt à prendre des risques pour sa propre santé. Un boxeur montant sur le ring est tout aussi capable d'évaluer les dangers qu'un alpiniste, un pilote de course ou un champion de bobsleigh qui courent des risques analogues.

Cet argument n'est pas plus convaincant. Le boxeur commençant une carrière est-il véritablement conscient des conséquences? La société a le devoir de lui exposer plus clairement les risques impliqués. La société n'est pas complice du suicide ou de l'automutilation.

MESURES A PRENDRE

Bien que le Parlement islandais ait pu le faire il y a trente ans, l'Assemblée ne souhaite pas proposer une intervention gouvernementale directe dans ce secteur, pas plus que dans un quelconque autre secteur où la gestion du sport lui-même est essentiellement aux mains des associations sportives. Les mêmes considérations valent pour notre démarche face aux médias et particulièrement pour la façon dont ils présentent la violence dans le sport. Nous tenons toutefois à faire en sorte que ceux qui sont concernés, boxeurs et spectateurs, soient pleinement conscients de ce qui est en jeu: du point de vue de la santé sur le plan individuel, mais aussi de celui de la société tout entière.

Les gouvernements devraient donc, dans un premier temps, engager sur ces questions un dialogue effectif avec les associations sportives et avec les médias.

Les gouvernements sont les mieux placés pour encourager la recherche indépendante sur les risques pour la santé associés à la boxe à tous les niveaux. Bien que l'on fasse à l'évidence déjà beaucoup, la nécessité se fait sentir d'une mise en commun des ressources et d'une coordination des normes de manière à ce que les statistiques recueillies soient comparables. Le Comité directeur pour le développement du sport est l'organe idéal pour une telle opération, du fait en particulier des relations qu'il entretient avec les associations sportives. Avec la coopération de ces associations on pourrait également étudier les modifications techniques à apporter aux règlements de manière à réduire les risques: en interdisant par exemple les coups à la tête.

Il faudrait étudier également la présentation des matches de boxe par les médias. La Belgique a adopté une législation applicable aux combats publics et dont le résultat a été de freiner le développement commercial de ce sport.

Signalons un autre domaine d'étude possible, l'élaboration de formes de boxe moins violentes, comme dans d'autres arts martiaux et par opposition à la boxe classique qui fait l'objet du présent rapport.

L'Assemblée doit toutefois espérer que la coopération des gouvernements se traduira par une prise de position beaucoup plus vigoureuse en ce qui concerne la commercialisation de la boxe. S'il devient de plus en plus difficile de faire une distinction entre sport professionnel et sport amateur, il devrait néanmoins être possible de prendre des mesures rapides et efficaces (fiscales et autres) pour juguler l'escalade de la violence commercialisée qui caractérise la boxe.

Notre propos n'est pas de mettre des entraves au sport, mais un sport de gladiateurs est un spectacle et non plus un sport au sens où nous l'entendons.

De Bruxelles à Strasbourg

(Responsable de la rubrique: Manlio Contri)

CONTRE LE TERRORISME

Pour une plus grande sécurité dans nos pays

8 septembre - Strasbourg - Le Parlement européen a repris l'étude du triste phénomène du terrorisme et approuvé, par un vote de 193 voix favorables, 11 contre et 1 abstention, une résolution qui souhaite, après s'être incliné devant les victimes de l'avion de Karachi et la synagogue d'Istanbul, une plus grande sécurité dans les pays démocratiques, un plus grand recours à l'extradition et la création d'un bureau communautaire pour la lutte contre le terrorisme. Il est enfin demandé aux pays arabes de se dissocier du terrorisme. Une seconde résolution condamne - comme conséquence du terrorisme - la xénophobie naissante contre les Arabes.

PROBLEMES DE L'ENERGIE NUCLEAIRE

Une campagne d'information

9 septembre - Strasbourg - L'Assemblée a discuté une série de résolutions en matière d'énergie nucléaire, après le désastre de Tchernobyle et la constatation de graves carences dans la centrale française de Cattenom qui doit bientôt entrer en fonction. Un document invite la Commission à préparer pour l'année 1987, année de la sauvegarde de l'environnement, une campagne d'information sur les effets des radiations nucléaires et à présenter un programme pluriennal d'enquêtes épidémiologiques qui intéressent les citoyens de la Communauté, ainsi qu'un programme de recherches pour déterminer les thérapies appropriées. Dans un autre document, il est demandé à la Commission de fournir tous les renseignements utiles sur les mesures de sécurité de ses réacteurs. Il est indispensable que se poursuivent les consultations internationales au sein de l'Agence Internationale de l'Energie Atomique de Vienne. L'Exécutif devra fournir, en outre, des normes pour les réacteurs afin d'harmoniser les critères nationaux actuellement en vigueur. Vis-à-vis de l'Urss, la Commission devrait faire valoir les droits de recours pour les dommages subis par l'agriculture de la Cee après le désastre de Tchernobyle. Pour ce qui concerne Cattenom (petit village situé près des frontières allemandes, belges et luxembourgeoises) où se sont déclenchées de vives protestations de la part de la population, l'Assemblée a invité la Commission à s'efforcer, par tous les moyens, d'empêcher l'entrée en service de cette centrale, en attendant qu'un nouveau contrôle soit confié à une commission mixte franco-allemande et auquel devrait

Harmoniser les critères de sécurité des centrales

participer également l'Exécutif Cee. Cette dernière devrait, en outre, s'opposer à l'autorisation accordée à la France de déverser dans la Moselle quelques substances radio-actives liquides dans une proportion cinq fois supérieure à celle de centrales allemandes analogues.

TROP DE LAIT

*Le problème opposé
de l'Italie*

13 septembre - Bruxelles - La Commission Exécutive de la Cee a proposé au Conseil une série de mesures urgentes pour remédier à l'excédent de production de lait. Malgré l'application d'un système de quotas et de pénalisations, imposé, en 1984, au milieu de nombreuses polémiques, la production continue à s'accroître. Au cours du premier trimestre 1986, la disponibilité européenne en lait a augmenté de 2%, celle en beurre de 10% et celle en lait en poudre de 20%. Comme la consommation diminue, le stockage augmente. Pour les huit premiers mois de 1986, on est intervenu sur 550 000 tonnes de lait en poudre, cinq fois plus que l'année précédente. Rien qu'en mai, 300 000 tonnes de beurre sont allés grossir les stocks des magasins communautaires. Parmi les mesures proposées par la Commission, il est prévu la possibilité de suspendre, temporairement, l'intervention communautaire sur le beurre dans des cas exceptionnels; de limiter, pour le lait en poudre, les interventions à la période du 1^{er} avril au 30 septembre; d'interdire d'accroître le pourcentage de matières grasses dans le lait; d'interdire les compensations internationales. Pour l'Italie, il se pose le problème opposé: la production de lait est faible et il faut l'augmenter.

EMBARGO CONTRE L'AFRIQUE DU SUD

Contre l'apartheid

16 septembre - Bruxelles - Les Douze ont décidé l'embargo sur les achats de fer, d'acier et de pièces d'or en provenance de l'Afrique du Sud et la suspension de nouveaux investissements. Le blocus des achats de charbon sera décidé plus tard. Un an auparavant, la Cee avait décidé de suspendre la vente de matériel nucléaire et militaire à l'Afrique du Sud. En décrétant de nouvelles sanctions, les Douze ont rappelé la demande de libération du leader nationaliste Nelson Mandela et des autres prisonniers politiques et la reconnaissance des mouvements nationalistes.

LA GUERRE DES PÂTES ALIMENTAIRES ENTRE CEE ET USA (suite)

16 septembre - Bruxelles - Le Conseil des Ministres des Affaires étrangères n'a pas pu, en raison de l'opposition de l'Italie, de l'Espagne et de la Grèce, ratifier l'accord passé, en août dernier, avec les Usa, pour mettre un terme au différend sur les pâtes alimentaires et les agrumes. Les trois pays méditerranéens déplorent des préjudices aux intérêts de leurs productions typiques. Les ministres de l'Agriculture ont, par contre, donné leur accord de principe à des allocations pour aider le stockage de bovins abattus en Italie à cause de l'épidémie de fièvre aphteuse.

L'ALIGNEMENT DES MONNAIES EST INCHANGE

*Freiner la chute
du dollar*

20 septembre - Gleneagles (Ecosse) - Les ministres des Finances de la Cee et les Gouverneurs des banques centrales n'ont pris aucune décision quant au réalignement des monnaies du Sme, après la forte hausse du deutschmark. Ils ont repoussé, une fois encore, la demande de réduction du secrétaire d'Etat au Trésor américain, Backer, d'une réduction du taux d'intérêt allemand. Tous unanimement d'accord, ils ont rappelé la nécessité de freiner la chute du dollar et de réduire aussi bien le déficit fédéral que celui de la balance des paiements Usa.

LES DOUZE CONTRE LE TERRORISME

*Banque de données et
«lignes chaudes»*

23 septembre - Londres - Les ministres de l'Intérieur des Douze ont tenu une réunion urgente et extraordinaire à la demande de la France, après les récents attentats terroristes. Il a été décidé l'institution d'organismes capables de fournir des renseignements complets et rapides sur l'évolution des phénomènes terroristes, y compris une banque de données pour permettre l'échange d'informations entre les diverses polices. Une «ligne chaude» permettra des communications extrêmement urgentes au plus haut niveau. Il a également été question du contrôle des bagages des diplomates, suivant l'exemple de ce qu'a décidé l'Italie. Quant aux extraditions, il convient de faciliter au maximum les procédures. Le problème des visas d'entrée a été laissé en suspens.

M. C.

A B O N N E M E N T S

<i>Italie:</i>		<i>Pays extra-européens:</i>	
ordinaire	lire 10000	ordinaire	USAS 15
de soutien	lire 30000	de soutien	USAS 40
<i>Autres pays européens:</i>			
ordinaire	ff. 120	(ou contre-valeur dans une autre	
de soutien	ff. 250	monnaie européenne - ou dollars)	

L'abonnement souscrit sera valable pour toute l'année 1986. Le versement pourra être effectué directement soit par chèque bancaire, soit par versement sur le C.C.P. n° 36220002 à Rome, au nom du «Bulletin Européen» - Foro Traiano, 1/A Rome.

Avec le titre «Une autre voix» (Ed. Athena, 1985), il a été publié à Athènes, un recueil de poésies de Sabino d'Acunto consacrées à la Grèce qui ont déjà paru en Italie sous le titre «Carnet de voyage».

Cet article de Giorgio N. Carter, directeur de l'Office de la Radio Hellénique, a paru dans la revue athénienne «Nouvelle Pensée», dirigée par C.N. Koulouris (numéro de juillet-octobre 1985, année XXIII, n° 268).

La traduction du grec est de Kostas Papandreu.

Un poète italien amant de l'Hellénisme: Sabino d'Acunto

de Giorgio N. Carter

Quels sont les replis secrets d'où naît l'inspiration poétique qui devient ensuite conscience de ses propres pensées? D'où jaillit l'élan lyrique de la parole chez Sabino d'Acunto? Est-ce peut-être du charme des anciennes époques lorsque ses lointains ancêtres, les Sannites, s'alliaient à leurs voisins de la Grande Grèce pour affronter ensemble Rome? Ou peut-être, de la suggestion qu'ont exercé sur lui les monuments de l'ancienne Grèce en rapport étroit avec ceux de l'Italie du Sud, de son Isernie elle-même? Ou encore, est-ce peut-être de son attraction naturelle, de son amour inné pour la Beauté, pour l'idéal de l'esprit grec? Qui peut deviner avec certitude ses sensations intérieures?

J'estime, cependant, que c'est le besoin de vérifier sa foi dans le miracle inexprimable de cette terre, berceau de légendes et de pierres sacrées qui l'a conduit ici, dans le pays d'Homère, dans la Grèce mythique. Puis, à son retour en Italie, les anciens mythes grecs se régénèrent dans son

inspiration pour devenir mémoire. C'est ainsi que tout ce qu'il a ramené de la Grèce est spiritualisé dans ce «Carnet de voyage» qui est un itinéraire de foi et d'amour.

En 1957, année de son premier séjour en Grèce, Sabino d'Acunto était déjà un poète connu dans son propre pays; il avait conquis son propre espace littéraire, comme le témoignent ses premières anthologies de poésie «Sur la rive» (Ed. Schwarz, Milan 1954), «Présence muette» (Naples, 1956), alors que «Carnet de voyage» parut en 1960. C'est justement dans ce recueil que l'âme et le paysage de la Grèce deviennent l'expression concrète d'un lien déjà existant dans son subconscient avec la Grèce qu'il aimait si intensément. Dans son vagabondage à travers l'Attique, le poète restera en extase devant le Rocher Sacré et verra dans le Parthénon une oeuvre irremplaçable de l'imagination, malgré la réalité éternelle et concrète de cette dernière. Il cherchera Byzance sous les oliviers de la Voie Sacrée et c'est d'ici qu'il découvrira Daphné, cachée par l'ombre des

lauriers et des cypres. Son aventure continue et il rejoint, ainsi, en passant par la mer de Corinthe, la mer Ionienne, où il rencontrera Nausicaa. Il reverra, dans les yeux des filles de Corfou, le ciel de sa patrie et écoutera leur voix qui chante comme celle des femmes de l'Italie du Sud. Il vivra, dans une vision d'amour, un instant d'émotion intense à Itaca; et ici, ce n'est certainement pas l'imagination qui dépasse la réalité, mais plutôt l'affleurement, du subconscient, de stimulations qui prennent peu à peu corps jusqu'à le pousser à crier sur la mer le nom d'Ulysse, du haut d'un rocher, comme s'il sentait, presque, la présence physique du héros homérique, alors qu'un berger (Eumée?) le regarde avec indifférence et que dans ce regard le mythe redevient mémoire.

Le mythe n'est donc pas un mirage, C'est la mémoire générée dans l'esprit pour vivre une nouvelle vie. Le mythe «le non-lieu de l'âme» comme le dira ensuite le poète dans sa poésie-clé «Une mouette sur le Tibre». La poésie de d'Acunto peut-être définie comme la poésie du mythe. Il se sent, lui-même, un mythe. En d'autres termes: il vit dans le mythe qui naît en même temps que sa propre émotion. Le mythe est pour lui un datum tout comme la vérité ou la pensée. Le mythe est déjà, en soi-même, une manière de penser et le poète sait en distinguer les signes; c'est, pour lui, une réalité plus riche, car elle est sollicitée par la passion. Les foudres de Zeus sont plus terribles que les décharges électriques d'un nuage lourd. ...Si dans le mythe entre le «*fatum*», le destin de l'homme, la réalité fait alors cruellement son jeu dans le monde poétique de Sabino d'Acunto. On peut retrouver, dans la séman-

tique de ce monde poétique, la préexistence du mot «mythe» récurrent - mais jamais soumis ou vaincu - dans sa lutte pour s'insérer dans une géométrie spatiale physique et non pas métaphysique. En tant que témoin et participant à cette opération, d'Acunto va au-delà, dans sa mythologie, de la lutte destructrice de l'homme moderne pour la survie dans une nouvelle directive universelle, pluridimensionnelle, subtile et forte qu'il propose sans l'imposer, la vie étant un «dur compromis».

J'ai rappelé, tout à l'heure, la poésie-clé «Une mouette sur le Tibre»; on y devine la tour mythique du poète: «Les images reflétée sur les eaux ... conclut des signes plus vrais, plus crédibles/ ...qu'une réalité sur laquelle, conclut le poète «une mouette/glisse sur on aile dans son vol fantaisiste».

Sabino d'Acunto visita la Grèce pour la première fois alors qu'il était encore très jeune; ce premier voyage, comme le souligna le critique du quotidien de Bari «La Gazzetta del Mezzogiorno», fut un hymne à la jeunesse de l'esprit. Son nom s'ajoute ainsi à celui d'autres poètes italiens contemporains qui aimèrent l'Hellade, tels que Carducci, D'Annunzio, Fiorentino, Quasimodo ... La poésie de d'Acunto est connue en Grèce, car d'importants quotidiens (*Ta Nea*, *Le soir*) et des revues très engagées de l'aire culturelle méditerranéenne, dont celle d'Athènes «*Nea Estia*», ont souvent publié quelques-unes de ses poésies traduites en grec. D'autre part, il a récemment paru une anthologie intitulée «Une autre voix» (Athena Ed., 1985) traduite par l'auteur de ces notes.

G.N. C.

MOSCOU - 9 Octobre 1944

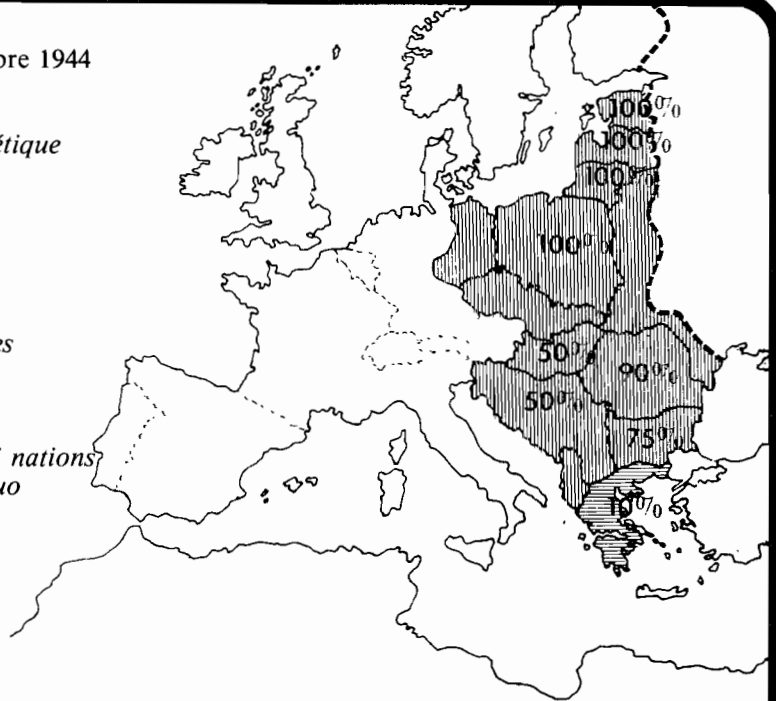
Churchill
cède à l'Union soviétique
l'Europe de l'Est

YALTA - 1945

Confirmation du
partage de l'Europe
en zones d'influences

HELSINKI - 1975

La conférence de 35 nations
réconnaît le statu quo
créé à Yalta



«Nous nous refusons d'admettre qu'il puisse exister des européens de catégorie A et d'autres de catégorie B».

Bulletin Européen

<i>Norberto Bobbio: Le dialogue et la paix</i>	1
<i>Franco Papitto: Le Projet JET - Europe 2025: l'atome propre</i>	4
Fiches Européennes - Renforcer l'indépendance dans le secteur énergétique	6
Parlement Européen - L'Europe contre la drogue	8
Documents du Conseil de l'Europe	11
<i>Manlio Contri: Trente jours en Europe - De Bruxelles à Strasbourg</i>	15
Livres reçus	18



Associé U.S.P.I.

1986

Bulletin Européen

Rivista mensile - Spedizione in abbonamento postale gruppo terzo (70%)
Edizioni Nagard Srl - Foro Traiano 1/A, Roma - Telefoni: (06) 679.77.85/678.09.48 -
Direttore responsabile: Sabino d'Acunto - Direttore: Roberto Cestelli
Registrazione Tribunale Roma n. 16966 del 15.10.1977
(già n. 1861 del 15.2.1951) - «Centrostampa Nagard», Milano - Via Larga 11